



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Elections cantonales

Question écrite n° 1907

Texte de la question

M Pierre-Remy Houssin demande à M le ministre de l'intérieur de bien vouloir lui indiquer le coût pour l'État des récentes élections présidentielles et législatives ainsi que les prévisions pour les élections cantonales d'automne et l'éventuel référendum sur la Nouvelle-Calédonie. Les crédits prévus pour les élections cantonales par son prédécesseur ayant été dépensés pour les élections législatives surprises de juin, il lui demande enfin comment seront financées les prochaines élections prévues pour cette fin d'année.

Texte de la réponse

Reponse. - Il est encore trop tôt pour établir le coût exact des différentes consultations nationales citées par l'honorable parlementaire. En l'état actuel des estimations, le coût de l'élection présidentielle s'élève à 761 millions de francs et celui des législatives à 521 millions de francs. Par ailleurs, les dépenses relatives aux élections cantonales sont évaluées à 246 millions de francs et celles engendrées par le référendum à 221 millions de francs. Compte tenu du caractère imprévu des dépenses dues aux élections législatives et au référendum ainsi qu'aux effets des lois du 11 mars 1988 relatives à la transparence financière de la vie politique, il a été nécessaire d'abonder les dotations inscrites initialement dans la loi de finances pour 1988. Cet abondement a été opéré par un décret d'avances du 10 juin 1988 (190 millions), un arrêté pour dépenses éventuelles du 24 août (234 millions) et par un décret d'avances du 29 septembre (212 millions). Enfin, une régularisation interviendra lors du vote de la prochaine loi de finances rectificative.

Données clés

Auteur : [M. Houssin Pierre-Remy](#)

Circonscription : - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 1907

Rubrique : Départements

Ministère interrogé : intérieur

Ministère attributaire : intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 5 septembre 1988, page 2443